

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

10^{ème} Rapide Jeunes de Noël de Gouesnou

Article 1 : Présentation

Le 10^{ème} rapide Jeunes de Noël de Gouesnou, homologué sous le n°69624, est organisé par l'Échiquier Gouesnousien le 29 décembre 2025

Lieu des rencontres : Centre Henri Queffelec, rue Reichstett, 29850 Gouesnou

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

Comportement correct exigé

Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).

Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (voir l'introduction des Règles du Jeu)

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme SHARLY CHESS 3.4.2).

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Remarques : Sauf cas de force majeure, les appariements de la ronde n sont définitifs lors de leur après la fin de la ronde n-1. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de son open au cours de la ronde précédente au plus tard.

L'Article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

Cadence : 17 min avec un incrément de 3s par coup depuis le début.

Article 4 : Horaires

Pointage	lundi 29 décembre 2025	8h45 - 13h30
1 ^{ère} ronde	lundi 29 décembre 2025	Début à 9h40
2 ^{ème} ronde	lundi 29 décembre 2025	Début à 10h30
3 ^{ème} ronde	lundi 29 décembre 2025	Début à 11h20
4 ^{ème} ronde	lundi 29 décembre 20	Début à 13h30
5 ^{ème} ronde	lundi 29 décembre 2025	Début à 14h20
6 ^{ème} ronde	lundi 29 décembre 2025	Début à 15h10
7 ^{ème} ronde	lundi 29 décembre 2025	Début à 16h00
Cérémonie	lundi 29 décembre 2025	à 17h20

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

- Jeunes : 8€

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis à la place. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

Prix du classement général,

Prix spéciaux.

Article 6 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué puis le Buchholz en cas de nouvelle égalité.

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 17min et 3s de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage Laurent Lecornu au 06 72 68 61 53 en précisant ses nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indiquera le résultat du match sur Sharly Chess. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 25 coups. En dessous de ce nombre de coups, il faut le consentement de l'arbitre pour proposer nulle.

- Partie nulle :

Si un pat ou une position morte (absolument aucun mat ne peut se produire) se présente, avant de ranger les pièces, les joueurs doivent appeler l'arbitre qui validera le résultat, s'il y a lieu.

En cas de répétition de position, ou si les 50 derniers coups consécutifs ont été effectués par chaque joueur sans aucune prise, et sans mouvement de pion, alors, le joueur au trait est autorisé à réclamer la nulle à l'arbitre.

Si la nulle est constatée et validée par l'arbitre, les joueurs entourent les deux noms, écrivent « ½ » ou « 0,5 », et signent les feuilles, puis remettent les feuilles à l'arbitre, et rangent leurs pièces.

Article 10 : Rappels

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. La présence d'un téléphone portable ainsi que tous les appareils électroniques susceptibles d'aider le joueur (par exemple une smart watch) durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné. Voir annexe

Article 11 :

Arbitre Principal : Laurent Lecornu, Arbitre Fédéral Elite 1

Arbitres Adjoints : Maïwenn Latruffe-Bossant, Arbitre Open 1

Arbitre Stagiaire : Robin Greiner (AFC)

Article 12 : Jury d'appel

Jury d'appel : Il est constitué avant le début de la première ronde et est affiché en annexe dans la salle de tournoi.

Article 13 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Fait à Gouesnou le 22 décembre 2025

L'Arbitre Principal

Laurent Lecornu

L'Organisateur

Mathieu Thiery

